

# DEPARTEMENT DANSE

## Cours de TUTORAT

Etudiants danseurs désirant suivre un enseignement secondaire.

### **I) Cours du CNED (Centre National d'Enseignement à Distance).**

A) Inscription au CNED ☎ : 05.49.49.94.94

Inscription en candidat libre.

#### **B) Choix de la section (ES, L, etc.)**

La section S est déconseillée; cependant, un étudiant danseur peut choisir, en fonction de son parcours scolaire antérieur à son admission au CNSMD, cette section. Lors des années précédentes, certains l'ont fait avec succès.

Deux sections intègrent la danse dans leurs études: TMD et L.

Pour L, il s'agit d'une disposition dans laquelle la danse remplace une des épreuves de Langue vivante obligatoire avec un coefficient élevé (6). Les enseignements reçus dans le cadre des études au CNSMD préparent les étudiants à cet examen; cependant des cours de soutien sont proposés (culture chorégraphique pour les L ; analyse musicale pour les TMD) afin de les préparer à l'aspect spécifique de l'épreuve.

#### **C) Cours proposés par le CNED.**

Cet organisme propose des cours pour les sections ES, L et S, mais n'en a pas prévu de spécifiques pour la section TMD. Lorsqu'un étudiant danseur a choisi la section TMD, il doit donc faire une inscription « à la carte ».

Il existe deux possibilités :

a) option Math : il faut demander les cours de Math et LV1 de la section ES.

b) option Philosophie : il faut demander les cours de Philosophie et de LV1 de la section ES.

Dans tous les cas, le CNED ne propose pas de préparation pour les épreuves de Technique musicale et d'Histoire de la musique.

Comme nous l'avons signalé des cours d'analyse musicale sont donnés par un professeur de musique assurant des cours dans un lycée.

L'étudiant danseur ne doit pas s'en contenter, mais faire appel à de bonnes volontés (camarades du Conservatoire ayant déjà préparé cette épreuve les années précédentes, ou camarades de l'ancien Lycée qui poursuivent une scolarité « normale »).

### **2) Cours de soutien du CNSMD**

A) Le CNSMD de Lyon propose des cours de soutien destinés aux danseurs inscrits au CNED. Les filières L et TMD sont privilégiées dans l'organisation de ces cours.

Les matières suivantes sont prévues :

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| - Analyse musicale                                 | - Culture chorégraphique    |
| - Français (2 <sup>nde</sup> et 1 <sup>ère</sup> ) | - Histoire - Géographie     |
| - Langues vivantes (all, angl, esp.)               | - Littérature (Terminale L) |
| - Mathématiques (programme de TMD et ES)           | - Philosophie.              |

B) L'élève s'inscrit en début d'année à ces cours de soutien. La présence à tous les cours est obligatoire pour les danseurs inscrits en L, ES, TMD ...

L'élève ne peut se donner le droit de suivre les cours à sa convenance (une telle attitude entraînera l'exclusion de l'ensemble des cours de soutien).

Une plus grande souplesse est acceptée pour les élèves inscrits en S (qui souvent suivent des cours particuliers de mathématiques, etc...).

C) L'élève reçoit en moyenne 3 heures de cours de soutien par semaine. Le calendrier est établi en respectant les activités du département danse (cours, examens, spectacles).

D) Les cours de soutien ne remplacent pas les cours du CNED; ils visent à rendre plus facile et efficace le travail individuel des élèves.

L'envoi des devoirs reste primordial. Il s'effectue par l'intermédiaire du service administratif du département danse qui se charge de les envoyer aux centres de correction, cela permet de vérifier la régularité du travail des élèves danseurs.